

Mesdames, Messieurs les WITTOIS,

La Mairie de WITTES,
Guidée par la volonté de permettre l'accès à tous aux prestations de soins et aux complémentaires santé, a souhaité mettre en place une Mutuelle Communale.

Interlocutrice privilégiée des acteurs de l'assurance communale depuis mars 2015, MANDARINE s'efforce de représenter aux mieux les intérêts de ses adhérents (9800 bénéficiaires), de leur apporter son aide quotidienne et de les renseigner sur le niveau de leur protection sociale.

MANDARINE est une offre de services totalement novatrice à la demande d'élus locaux et d'administrés. Cette offre est une solution mutualisée, négociée auprès de mutuelles spécialisées, dédiée exclusivement aux résidents de la commune partenaire du projet.

MANDARINE est une réponse aux besoins de couverture santé des administrés non éligibles aux contrats collectifs et en recherche de maintien ou d'amélioration de leur pouvoir d'achat.

MANDARINE vous prie de croire, Mesdames, Messieurs Les WITTOIS, en l'assurance de ses sentiments les plus associatifs.

Demandez votre
Devis Comparatif
Gratuit



Association
Mandarine



Association
Mandarine

BÉNÉFICIEZ D'UN
TARIF DE GROUPE
NÉGOCIÉ !!!

La solidarité
active

La Complémentaire
Santé de votre Ville

L'accès aux
soins pour tous
sans conditions
de ressources

DENTS HÔPITAL
REMBOURSEMENT ASSURÉ
FAMILLE MALADIE
SANTÉ ASSURÉ
ASSURANCE PROTECTION FRAIS
COMPLÉMENTAIRE
PRÉVENTION
LUNETTES SÉCURITÉ ACCIDENT



WITTES

Association MANDARINE, déclarée Sous-Préfecture de Dunkerque sous le n° W625003130
Adresse & Courrier de l'Agence PIERRE-SANTE au : 87, rue de Calais – 62500 SAINT-OMER
Du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h
03.21.11.68.02//07.71.81.00.08

PERMANENCE

LE 2^{ème} MARDI DU MOIS de 14H à 16h
à la Bibliothèque Municipale
(Derrière la mairie)

3 niveaux de garanties :

COMMU 1

> Formule Economique

COMMU 2

> Formule Sécurité

COMMU 3

> Formule Confort

Tarifs de groupe répartis en 5 catégories :

- **Isolé** *Isolé + 1 enfant*
- **Duo** *Isolé + 2 enfants*
- **Famille**

Seulement 4 tranches d'âge pour faire évoluer les cotisations :

- **Moins de 30 ans**
- **De 30 à 45 ans**
- **De 46 à 64 ans**
- **Et plus de 65 ans**

#Nouvelle Gamme au 01/01/2019

COMMUNALE JEUNE

Avec un tarif à moins de 28€/mois
(souscription jusque 27 ans inclus)

« Plus aucune augmentation liée à l'âge après 65 ans »

Conditions d'admission :

- **SANS questionnaire médical**
- **SANS délai d'attente**
- **SANS limite d'âge à la souscription**
- **SANS conditions de ressources**

PRESTATIONS	Communale 1	Communale 2	Communale 3
HOSPITALISATION			
Honoraires médicaux et chirurgicaux (Signataires DPTAM)	100%	200%	250%
Honoraires médicaux et chirurgicaux, (Non Signataires DPTAM)	100%	180%	200%
Frais de séjour	100%	100%	100%
Forfait hospitalier	100 % FR	100 % FR	100 % FR
Chambre particulière, hors ambulatoire, par jour limitée à 30j par hospi	15 €	50 €	70 €
Frais d'accompagnement par jour (enfant et adulte) limité à 20 j par hospi	8 €	15 €	15 €
Frais de location de TV (par jour limité à 36 j par hospi)	2 €	2 €	2 €
BIEN-ÊTRE (MEDECINES DOUCES)			
Chiropracteur, Ostéopathe, Pédicure...	20 €	30 €	40 €
Limite annuelle et par bénéficiaire	Max 4 / an	Max 4 / an	Max 4 / an
Traitements nicotiniques de substitution pris en charge par le RO	100%	100%	100%
PHARMACIE			
Médicaments remboursés par le RO et Vaccins	100%	100%	100%
Fournitures et accessoires pris en charge par le RO	100%	100%	100%
Pharmacie non remboursée par le RO sur prescription (par an)	30 €	30 €	30 €
SOINS COURANTS CONVENTIONNES - NON CONVENTIONNES BR			
Généralistes (signataires ou non signataires DPTAM)	100%	100%	100%
Spécialistes (signataires DPTAM)	100%	130%	200%
Spécialistes (non signataires DPTAM)	100%	110%	180%
Actes techniques médicaux et chirurgicaux (signataires DPTAM)	100%	130%	170%
Actes techniques médicaux et chirurgicaux (non signataires DPTAM)	100%	110%	150%
Infirmiers - Kinésithérapeutes - Orthophonistes	100%	130%	160%
Frais d'analyse et de laboratoire	100%	100%	100%
Radiologie - Echographie (signataires DPTAM)	100%	130%	130%
Radiologie - Echographie (non signataires DPTAM)	100%	110%	110%
ART DENTAIRE			
Soins dentaires	100%	100%	100%
Prothèses dentaires (par prothèse), y compris couronne sur implant	70% + 125 €	70% + 220 €	70% + 320 €
Appareil stellite	70% + 140 €	70% + 280 €	70% + 380 €
Bridge dentaire	70% + 280 €	70% + 560 €	70% + 760 €
Orthodontie à 70 % / semestre	70% + 100 €	70% + 200 €	70% + 350 €
Orthodontie à 100 % / semestre	100% + 100 €	100% + 200 €	100% + 350 €
Plafond de remboursement par an et par bénéficiaire	1 000 €	1 000 €	1 500 €
FORFAIT OPTIQUE / BENEFICIAIRE / 2 ANS	*Monture 50€	*Monture 80€	*Monture 100€
Verres unifocaux (faibles/forts), par verre	50€/75€ / verre	70€ / verre	70€ / verre
Verres multifocaux (faibles/forts), par verre	80€ / verre	100€ / verre	150€ / verre
Bonus optique si non consommation 1 an après les 2 ans obligatoires	50 €	50 €	50 €
Bonus optique si non consommation 2 ans après les 2 ans obligatoires	100 €	100 €	100 €
Lentilles acceptées, refusées ou jetables / an	60% + 100 €	60% + 150 €	60% + 200 €
APPAREILLAGES			
Prothèses médicales - orthèses, divers appareillages	100%	150%	200%
Prothèses auditives (forfait annuel)	100%	100% + 200 €	100% + 400 €
AUTRES PRESTATIONS			
Transport		100%	
Honoraires médicaux Cures Thermales		100%	
SERVICES			
Tiers-payant généralisé		inclus	
Liaison Noémie		inclus	
Assistance // téléconsultation		inclus	
ACTES DE PREVENTION (conformément à l'arrêté ministériel du 08/06/06)			